



Démolition de la tuilerie de Puy-blanc (Reyrevignes -Lot)

Sauvons l'ancien four...

dossier réalisé par dcPB et présenté aux élus du du grand Figeac, du P.NR. des causses du Quercy, du département du Lot et aux services de l'Etat.

140 ans après sa création, la tuilerie de Puy-blanc, devenue une véritable friche industrielle, est l'objet, depuis cet été, d'une démolition intégrale .

Il ne reste déjà plus rien des somptueux "bâtiments -séchoirs" témoignant de cette architecture industrielle du XIX ème siècle.



Il est urgent de sauver ce vestige témoignage unique d'une page de l'histoire ouvrière lotoise:

Le four "Hoffmann", une innovation technologique du XIX ème siècle se présente comme un symbole fort et unique du patrimoine industriel lotois et, à ce titre, mérite d'être sauvé de la démolition.

Sommaire

- Démolition de la tuilerie, mais sauvegarde du four (page 3)
- Proposition d'une sauvegarde du four en lien avec les projets du territoire (page 4)
- Des exemples de conservation de fours et cheminée d'anciennes tuileries . (page 5)
- Situation géographique du four "Hoffmann" de Puy-blanc (pages 6)
- Description technique du four (pages 7, 8, 9 et 10)
- Fiche de la tuilerie renseignée sur le portail patrimoine-lot.com (page 11)
- Fiche inventaire régional du patrimoine industriel (page 12)
- Éléments d'architecture susceptibles d'être sauvegardés et contraintes techniques de maintien en l'état de l'ensemble (page 13)
- Conclusion (page 14)

en annexe : (pages 15 à 20)

lettre de la Présidente du PNR des causses du Quercy au propriétaire

lettre du maire de Reyrevignes.

lettre de la secrétaire de la sous-Préfecture.

délibération du conseil municipal de Cambes.



Construite à la fin du XIX^{ème} siècle, la tuilerie briqueterie de Puy-blanc (Reyrevignes-Lot) a fonctionné durant tout le XX^{ème} siècle employant jusqu'à 130 salariés. **Cette usine était alors la seule entreprise de cette envergure dans le Lot avant-guerre.** Ses tuiles et briques étaient exportées jusque dans les départements voisins du Cantal et de Corrèze.

La démolition en cours depuis l'été 2017

Après avoir fermé ses portes en 1986, ce bâtiment, acquis par un particulier, s'est progressivement dégradé jusqu'à s'avérer dangereux et justifier d'un arrêté de péril. Avant que cet arrêté soit pris, en accord avec la commune de Reyrevignes, le propriétaire s'est engagé à démolir l'usine. Ce chantier considérable de démolition a débuté en juin 2017 pour les 140 ans de la tuilerie. Durant l'été une partie des bâtiments métalliques les plus récents, entourant la partie ancienne, ont été supprimés. L'entreprise chargée de la démolition poursuit son travail en automne en achevant les bâtiments d'origine du XIX^{ème} siècle.

Un siècle d'activité industrielle entièrement effacée des mémoires

Inscrite à l'inventaire des monuments industriels de la région, cette tuilerie briqueterie était le cœur vivant d'une vie ouvrière intense, un siècle durant, encore gravée dans la mémoire de nombreuses familles de ce territoire rural. Cette usine, unique pour notre département, témoignait d'un certain savoir faire industriel dans le Lot. Dans quelques jours et après des années d'abandon sera bientôt entièrement effacée. Bien qu'il soit admis que cet édifice, devenu friche industrielle, ne pouvait être conservé en l'état, la sauvegarde et la préservation d'un témoin architectural et patrimonial emblématique de ce site s'impose.

Non, il n'est pas encore trop tard !

Une solution existe, elle demande une volonté de tous visant à établir un plan de sauvetage de l'ancien four de cette usine.

Pourquoi le four Hoffmann:

C'est d'abord la seule et unique partie de la tuilerie qui est encore en état et témoigne de l'époque de sa création au XIX^{ème} siècle

Ce four de 50 m. de long environ (voir plan en annexe), attenant à la cheminée restante, représente en effet le cœur symbolique de la tuilerie. L'entreprise actuelle chargée de la démolition semble, après un travail de trois mois sur le site, ni équipée, ni adaptée pour démolir avec précautions ce four voûté et sa cheminée qui en est une partie intégrante.

Particulièrement compliquée et coûteuse à détruire, cette installation ne pose, par ailleurs, aucun problème de sécurité et à la différence des autres bâtiments du site, sa destruction ne se justifie pas.

Dans un premier temps ce four et son enceinte ne doivent pas faire partie du périmètre de démolition

Procédure proposée par l'association :

- *Dans la mesure où il n'est pas envisageable que le propriétaire assume les frais de cette protection, (il lui a été demandé de démolir la tuilerie) seule la collectivité locale est en mesure de prendre ce dossier en charge*
- *Une prise de contact du Grand Figeac (comme l'a déjà fait le P.N.R. de son côté) avec le propriétaire est de toute première urgence pour demander un délais concernant la démolition de la partie à sauvegarder.*
- *Cette période sera mise à profit pour une évaluation du coût de l'acquisition de la parcelle (2500 m2 environ) et des premières mesures à mettre en place pour préserver et sécuriser le monument. Envisager une acquisition de la parcelle par la collectivité et faire une proposition d'achat.*
- *Une fois cette partie sanctuarisée, il pourra être établi un plan de sauvegarde et de mise en valeur de l'ensemble avec une réflexion des services du patrimoine du grand Figeac, du Département et du P.N.R.. Délimiter la partie exacte qui doit être maintenue en l'état, protégée et mise en valeur.*

Une proposition en pleine cohérence avec les projets menés par les collectivités:

Cette urgence de sauvegarde d'un élément exceptionnel de notre patrimoine industriel se présente d'autre part en parfaite adéquation avec deux projets en cours sur notre territoire :
le pays d'Art et histoire du grand Figeac et le Géoparc du P.N.R.

- Au cœur du futur pays d'Art et d'Histoire.

*Le premier de ces projets est porté par le grand Figeac. C'est celui de la candidature au label **Pays d'art et d'histoire** . Que serait cette entité sans la présence concrète à Reyrevignes d'un vestige témoignant de la toute première industrie du département au début de l'ère industrielle ? Notre territoire ne possède aucun bâtiment datant du XIX ème siècle et témoignant de l'activité industrielle en milieu rural; Le four Hoffmann était également pour cette époque une innovation technologique importante . Premier four en feu continu il permettait une cuisson régulière des tuiles et une production beaucoup plus importante que celle des habituelles tuileries" à main". **Cette sauvegarde et mise en valeur se présente comme un point fort de la volonté locale de s'engager dans la création du nouveau Pays d'art et d'histoire qui ne possède pas de site industriel équivalent.***

- Puy-blanc un géosite à animer

*Le second projet, porté par le Parc naturel régional, c'est le **Géoparc** dont Puy-blanc est acté comme un lieu emblématique en raison de ses carrières d'argiles. **Le sentier d'interprétation "des argiles"** installé récemment dans les carrières et en bordure de la tuilerie par le P.N.R. des causses du Quercy pourrait ainsi voir un prolongement cohérent avec la sauvegarde du plus ancien four de la tuilerie situé à 50 m. de ce sentier.*

C'est possible, ils l'ont fait !

Boissières :Grand Cahors

Du haut de ses 44 mètres, la cheminée de l'ancienne briqueterie, aujourd'hui restaurée, est le fleuron d'un riche passé du travail de l'argile avec des tuiles ou des poteries. Ce vestige d'un passé naguère glorieux symbolise la renaissance d'un quartier avec l'implantation d'une nouvelle zone d'habitat. Cet éco-lotissement redonne vie au site et favorise le développement démographique de la commune.



Seine Maritime : Rouen

Au début du XXe siècle, l'argile que l'on trouvait sur le plateau de Bihorel a été utilisée dans deux briqueteries, propriétés de Monsieur Chouard : celle du Châtelet et celle de la Madeleine construite en 1911.



Cette briqueterie de la Madeleine, implantée sur un terrain de cinq hectares, était constituée d'un bâtiment à charbon, de pièces de séchage, d'une cheminée haute de 35 m et d'un four de type Hoffmann. Elle a fonctionné jusqu'en 1962.

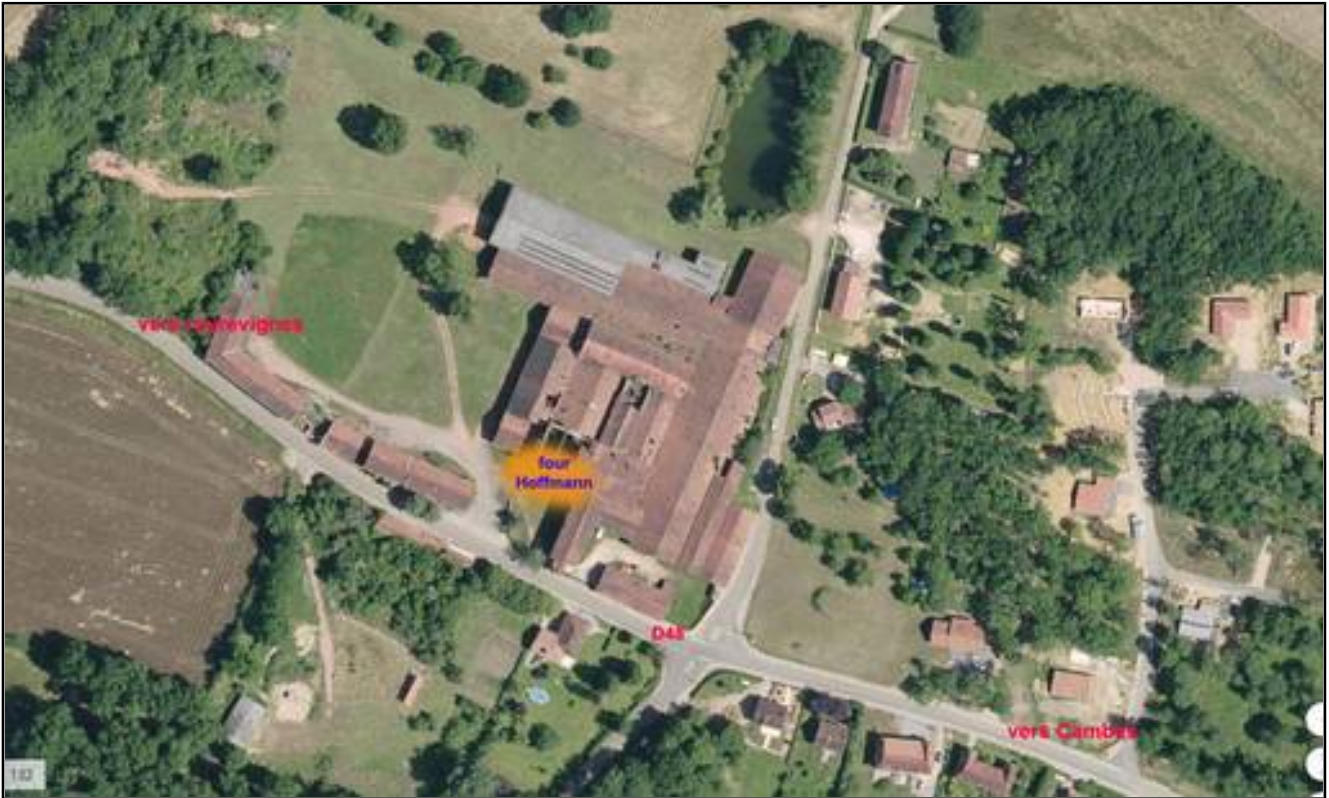
En 1978 on supprima la cheminée puis l'ensemble des bâtiments sauf le four industriel que l'on garda comme témoin du passé. Il se trouve actuellement dans ce qui est devenu le Parc de l'Argilière, espace de verdure et de jeux pour les enfants, près des grands immeubles du Plateau des Provinces.

A coté du four, l'association Bihorel an 2000 a installé le 13 juin 2000 13 tableaux constitués de briques gravées des noms d'élèves de plusieurs groupes scolaires de Bihorel.

Poitou : Aureilhan



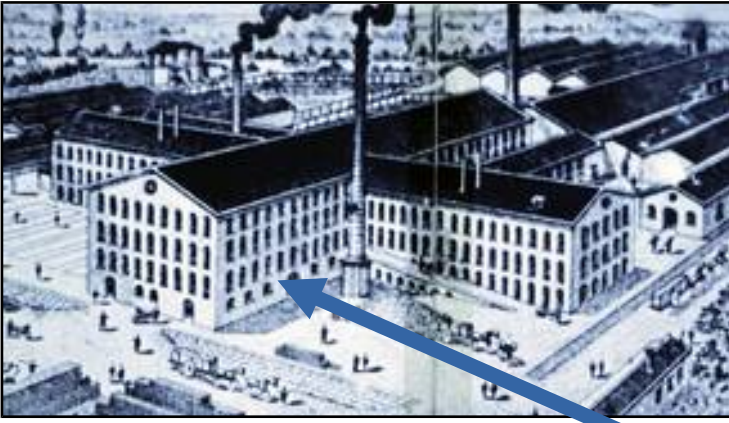
Situation géographique



emprise à protéger

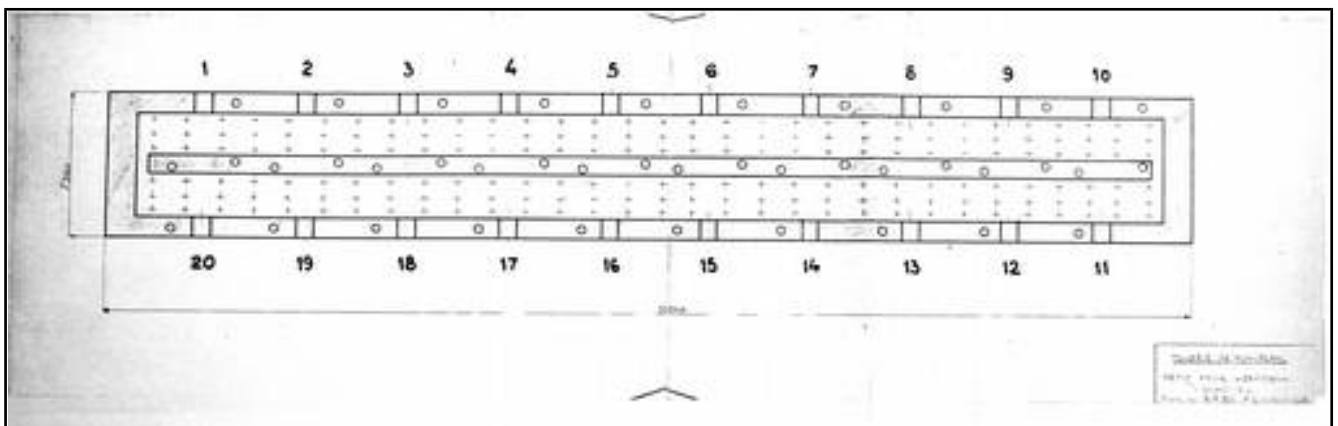
La tuilerie est une propriété privée appartenant à Mr; DELAGNES (Toulouse)

le four Hoffmann de Puy-blanc



porte d'entrée d'une chambre

bâtiment d'enceinte du four, 3 étages(charpente écroulée)



*Plan du four Hoffmann de la tuilerie de Puy-blanc
(il a été raccourci à 8 chambres latérales au lieu de 10)*

Four Hofmann système le plus ancien



*deux galeries parallèles et distrib. Automat. de charbon
long: 60 m. larg. : 2m. Haut. : 2,65m.*

*Combustible : charbon pulvérulent broyé sur place
production mensuelle : 400 tonnes*



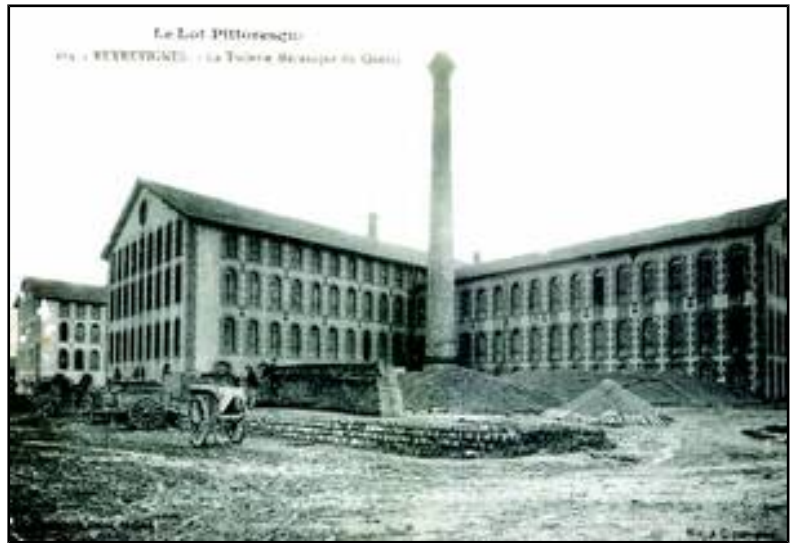
enfournement

Le four hoffman description lors d'une visite en 1949

"Nous allons maintenant visiter les deux fours (il existait un autre "petit four" Hoffmann à cette période. NDLR) où s'opère la cuisson. Chaque four constitue une massive construction qui occupe tout le rez-de-chaussée de chacun des deux bras de la croix de Lorraine.

Ce volume massif est creux et parcouru par deux tunnels de 50 m. de long, 2,20 m. de large pour 2,50 m. de haut. A chaque extrémité, ces deux tunnels sont reliés pour le passage des gaz de combustion. Des portes, que l'on mure après défournement et enfournement, mettent ces tunnels en communication avec des couloirs latéraux.

Montons sur ces fours pour mieux comprendre le fonctionnement de ces modèles à feu continu. Le dessus des fours forme une surface plane dans laquelle sont percés de petites ouvertures. Les matériaux à cuire sont entassés dans le tunnel jusqu'à la voûte. Ils y resteront 7 jours sans se déplacer. C'est le feu qui avance, car d'en haut on jette les fines de charbon gras flambant dans une section du tunnel, puis un peu plus loin. Les briques subissent ainsi des températures de plus en plus élevées jusqu'à ce que, vers 850 °C, portées au rouge, cuites, elles prennent une belle couleur rouge. Puis le feu s'éloignant, elles se refroidissent lentement et, dans quelques jours, le défournage sera possible."



dimensions four actuel:

longueur intérieur : 35 m. extérieur : 40 m.
largeur totale extérieur 9,50 m.
hauteur sous la voûte : 2,70 m.
largeur voûte : 2 m.
largeur partie centrale : 1,2 m

enceinte bâtiment extérieur:

largeur : 13 m. longueur environ 50 m.
sur trois étages

fonctionnement:

16 chambres (8 de chaque côté)
distributeurs par le haut de la voûte tous les 1,5 m.

bibliographie :

- **la tuilerie de Puy-blanc de Jacques DECROS**
(édition assoc des collectionneurs de Figeac)
- **site de dcPB** <https://www.puyblanc.info/>
- **patrimoine Lot** [fiche.tuilerie de Puy-blanc](https://www.puyblanc.info/)

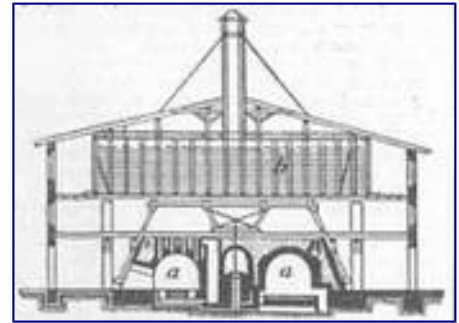
Four Hoffmann: principe de fonctionnement

Vue en coupe d'un four Hoffmann,

a Chambre de cuisson,

b Séchage

Le four Hoffmann se compose d'un anneau d'environ 12 chambres, dans lesquelles le feu peut être entretenu séparément, et dans lesquelles sont placées les articles qui vont être cuits. Une fois la cuisson effectuée dans une chambre, on laisse le feu s'éteindre et la chambre suivante est alimentée en combustible. De cette manière, le feu se déplace dans l'anneau en 1 à 2 semaines. La grande nouveauté de cette invention est relative à la circulation de l'air.



Avant d'arriver au foyer de combustion, l'air frais venant de l'extérieur du four traverse au préalable les briques cuites encore chaudes, ce qui accélère leur refroidissement et réchauffe cet air. À l'inverse l'air brûlant provenant de la combustion préchauffe les briques qui vont être cuites. La chaleur de l'espace situé au-dessus du four est également utilisée pour sécher les articles avant leur cuisson. **Le cycle thermique est mieux contrôlé et le rendement thermique est amélioré.**

Une évolution technologique

Vue d'un four Hoffmann ([Ziegeleipark Mildeberg](#)).

L'invention du four Hoffmann a révolutionné l'industrie de la terre cuite du XIXe siècle. Pour la première fois, les fours Hoffmann ont fourni des briques et tuiles de qualité constante, tandis que les briques cuites dans des fours à chambre unique en usage précédemment étaient différentes à chaque cuisson.

En outre, les fours à feu continu fonctionnant jours et nuits, la production et la productivité ont été augmentées. Une main-d'œuvre beaucoup plus importante a été employée. Cela a également entraîné une augmentation de la production jamais connue. Aujourd'hui la production de briques et de tuiles en France est réalisée dans des fours tunnels automatisés. Quelques rares fours Hoffmann sont encore utilisés pour des productions d'articles spéciaux ou traditionnels. Les autres constructions encore visibles restent les témoins du passé industriel. Dans les pays émergents, le four Hoffmann est toujours la technologie la plus employée.



(Wikipédia)

Tuilerie-briqueterie de Puyblanc à Reyrevignes-Cambes :

La tuilerie-briqueterie de Puyblanc a fonctionné de 1877 à 1986 et conserve d'importants vestiges de bâtiments construits à la fin du 19^e siècle, progressivement complétés au cours du 20^e siècle. M. Lacabane ouvre la tuilerie en 1877, à côté d'une ancienne tuilerie à main. Il la transformera peu à peu en entreprise prospère jusqu'à son décès, en 1921.

Après des débuts difficiles, la tuilerie se modernise en terme d'outillage afin d'augmenter qualité et productivité. L'entreprise connaît alors une progression constante, passant de 20 à 90 salariés entre 1886 et 1894. Les deux guerres mondiales marquent des périodes difficiles, où la qualité du charbon se fait médiocre et la main d'œuvre rare. C'est durant la seconde que sont construits les logements ouvriers, afin d'attirer les travailleurs restants. Malgré ces difficultés, la tuilerie connaît son heure de gloire entre 1950 et 1960, quand la tuile mécanique remplace la tuile plate.

Les grands mouvements sociaux de 1968 marquent le début d'une période critique pour l'usine. La tuilerie n'y survira pas et dépose bilan le 19 août 1972. Elle est tout de même rachetée sous le nom de Tuilerie du Quercy entre 1974 et 1983 mais sera de moindre importance et avec peu d'ouvriers. Le tout dernier sursaut de l'usine se fera avec la Société Coopérative Ouvrière de Production (S.C.O.P.) Tuilerie du Quercy qui tentera de relancer l'industrie mais fermera définitivement ses portes en 1986.



état actuel du site le 12 octobre 2017 le bâtiment du XIXème détruit au 2/3





Inventaire général du patrimoine culturel, Région Midi-Pyrénées

46. Reyrevignes

Puy Blanc

briqueterie ; tuilerie



Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA46101101

Date de l'enquête

2009

Date(s) de la rédaction de la notice

2010

Date de la dernière mise à jour

2016/01/11

Auteur(s) de la notice

Bonhôte Jérôme

Copyright

(c) Inventaire général Région Midi-Pyrénées ; (c) Conseil général du Lot

Type d'étude

dossier ponctuel

Type de notice

œuvre sélectionnée

Localisation

Références cadastrales

1986 81 97, 98, 102, 252

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0614824 ; 6393423

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

19e siècle ; 20e siècle

Notice historique

L'activité de la tuilerie remonte au 18e siècle mais c'est sous l'impulsion de Jean-Pierre Lacabane en 1877 que la tuilerie connaît un essor avec mécanisation de la chaîne de fabrication et construction d'un four continu vers 1890 sur le modèle des briqueteries de Marseille. En 1925 lors de la création de la Société Anonyme des Grandes Tuileries Mécaniques du Quercy, deux fours continus sont attestés. Elle est dirigée par Bouscayrol et Payard de 1925 à 1945. Après 1945, la famille Bories, propriétaire de la briqueterie de Viviez dans l'Aveyron, reprend la tuilerie. Fernand-Edouard Bories installe un four continu à feu mobile à 10 chambres (type Migeon). Son fils Jacques Fernand le remplace en 1963 jusqu'au dépôt de bilan en 1972. Il fait construire à son arrivée un four tunnel Gibbons inauguré la même année. Par la suite une tentative de relance est effectuée sous la direction d'un industriel monsieur Rey avec une quarantaine de personnes ; puis la création d'une coopérative prolonge l'activité jusqu'au début des années 1980.

65 ouvriers en 1945 ; 150 en 1963 ; 120 en 1972. Grèves : 1908 et 1921.

les éléments d'architecture extérieurs susceptibles d'être sauvegardés
(en plus clair sur les photos)

façade ouest



façade sud



façade sud - est



façade nord- est



contraintes techniques lors d'une intervention de sauvegarde

- *garder les murs correspondant au rez de chaussée du bâtiment et entourant le four (parties en clair sur les photos) ce mur d'enceinte est en effet solidarisé au four par des poutres.*
- *sur le plan de la restitution et de l'interprétation du fonctionnement du four, une partie de la cheminée (au moins sa base) et le plan incliné attenant doivent être maintenus.*
- *Dès la maîtrise de cet ensemble par la collectivité, cet édifice doit être clôturé (risque de pénétration et de vol de briques réfractaires) et couvert (le dessus du four n'est pas étanche (plancher et sable)*

Depuis deux décennies, l'association "du côté de Puy-blanc" s'est efforcée de collecter la mémoire ouvrière de l'ancienne tuilerie en réalisant des animations sur place et recueillant témoignages et documents.

dcPB invite, de façon urgente, les élus du Grand-Figeac, du PNR des causses du Quercy, et du département du Lot à mobiliser leurs services du patrimoine respectifs, et de concert, pour intervenir au plus tôt auprès du propriétaire avant que l'irréversible soit commis.

La constitution d'un groupe de travail avec l'expertise des services du patrimoine, devrait ensuite permettre d'établir le périmètre exact de préservation à prendre en compte et chiffrer le coût d'une protection préventive.

Plus tard il pourra être envisagé la possibilité de restitution de cet ensemble au public, voir ,comme à Boissières (Lot,) de porter un projet inter communautaire sur ce magnifique espace.

*Ce plan de sauvegarde de l'ancien four de la tuilerie de Puy-blanc s'inscrit parfaitement dans les projets "**Pays d'art et d'histoire**" et "**Géoparc**" conduits sur ce territoire. Une telle réalisation viendrait ainsi parfaitement compléter le "sentier d'interprétation des argiles" inauguré récemment et offrir un "plus "sur l'attrait touristique de notre secteur.*

L'activité ouvrière des hommes et des femmes en terre lotoise, leurs conditions de travail, parfois très dures dans ce type d'usine mais aussi de telles innovations technologiques méritent d'être attestées par la présence d'un témoignage patrimonial à l'adresse des nouvelles générations. Cela au même titre que certains bâtiments jugés habituellement plus prestigieux que sont les églises et les demeures seigneuriales.

Le bureau de "du côté de Puy-blanc"

MAIRIE DE REYREVIGNES

Reyrevignes le 11 octobre 2017

46320 REYREVIGNES

Tél : 0565401452

mairie.reyrevignes@orange.fr

Madame la Présidente
Parc naturel régional des Causses du Quercy
B.P. 10
46240 LABASTIDE MURAT

COPIÉ

Madame le Présidente,

J'ai bien reçu copies de vos lettres adressées à l'Association du côté de Puy-Blanc et à M. DELAGNES ; ces lettres appellent de ma part quelques commentaires.

Comme je l'ai précisé lors du conseil communautaire du 26 septembre dernier je suis tout à fait favorable au principe de la conservation du four Hoffmann dont le caractère patrimonial est indéniable.

Cela était d'ailleurs précisé dans l'état des lieux effectué à ma demande en juin 2016 par Mme JUGIE architecte agissant pour le compte du SDAII.

Je m'étonne de votre phrase « *démolition motivée en partie pour raison de sécurité, constitue une solution regrettable* ».

Si, par une lettre en date du 11 mars 2016, j'ai entamé une procédure afin de prendre un arrêté de péril c'est uniquement pour des raisons de sécurité publique.

En effet, de nombreux bâtiments de ce site étaient (et sont encore pour certains) dans un état de délabrement avancé et de ce fait extrêmement dangereux pour les nombreux promeneurs, photographes et tagueurs fréquentant les lieux (sans compter, peut-être, les enfants du voisinage).

Ayant, comme tous les maires, la responsabilité des bâtiments menaçant ruine j'ai estimé que mon devoir était de prendre des mesures afin d'assurer la sécurité sur ce site même si, jusqu'alors, personne ne n'était préoccupé de la dangerosité de cette ruine industrielle.

D'autre part, la sauvegarde de ce four n'est pas simple :

- les travaux de démolition sont bien avancés et je me demande si ce projet ne sort pas un peu tard ; trop tard ? l'avenir nous le dira ;

- Il s'agit, vous le savez, d'une propriété privée ; la SAS DELAGNES LOCATIONS ET SERVICES, propriétaire des lieux, acceptera peut-être de vendre ce four avec, c'est indispensable, du terrain autour (ce qui implique bien sûr une division cadastrale par un géomètre) ;

- Si vente il y a elle devra se faire en faveur d'une collectivité qui devra assurer tous les frais (achat, aménagement, conservation etc.) ; la commune de REYREVIGNES n'est pas intéressée par cet achat même pas à l'euro symbolique ;

- Ce four de 30, 40 ou 50m de long (?) est situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment de trois niveaux, d'une grande hauteur, dans un état de délabrement avancé dont la dangerosité est évidente. La démolition de ce bâtiment ne pourra pas être retardée au-delà d'un délai raisonnable. Il y a encore du travail pour l'entreprise de démolition sur ce site, la démolition du bâtiment en question peut sans doute être effectuée en toute fin de chantier. D'autre part la démolition de ce bâtiment peut, peut-être, se faire en préservant le four (mais certainement avec un supplément de prix pour le propriétaire).

Si la situation devait trainer en longueur je me verrais dans l'obligation de prendre un arrêté de péril IMMINENT ; dans ce cas le juge est immédiatement saisi et un expert, nommé par le juge, examinera le bâtiment et proposera des mesures provisoires afin d'assurer la sécurité des lieux (aux frais du propriétaire).

Il est donc **urgent** de trouver une solution afin d'assurer la conservation de ce four.

Enfin je tiens à préciser et Jacques LUTZ ne me contredirait pas, la commune de CAMES et ses élus ne sont pas concernés par cette friche industrielle entièrement située sur la commune de REYREVIGNES (j'aurai volontiers échangé la friche contre le crapaud à ventre jaune mais il semble que c'est encore plus compliqué que la conservation du four).

Veuillez croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes meilleurs sentiments,

Le Maire de REYREVIGNES



Jean TRÉMOULET

Copie pour information a :

Madame la Sous-Préfète de Figeac, Monsieur le Président du Grand-Figeac, Monsieur le Président du Conseil départemental, Monsieur le Président de l'association « du côté de Puy-Blanc ».

Monsieur Thebaud,

Comme indiqué lors de notre entretien téléphonique cet après-midi, les démarches visant la sauvegarde du four arrivent de façon tardive, les interventions, celles du maire comme les vôtres, ayant jusque là visé et c'était justifié par l'état des lieux du SDAIL en 2016, à s'assurer de la sécurisation des lieux qui menaçaient ruine. Sous ces injonctions, le propriétaire privé, M. Delagnes, a choisi d'entreprendre la démolition des bâtiments plutôt qu'une restauration dont on peut imaginer qu'il n'en détenait pas les fonds nécessaires. Dès lors, vous comprendrez qu'il lui appartient d'en décider de répondre ou non à vos souhaits de reprise du four.

J'ai entendu vos vœux de mettre en oeuvre tous les possibles pour inciter le propriétaire à reculer la date de démolition du bâtiment recevant le four, date que nous ne maîtrisons toutefois pas, puisque la démolition ne se ferait plus avec des explosifs mais par une autre voie technique qui n'exige pas d'agrément préfectoral. Il appartient à l'entrepreneur mandaté de s'assurer de la bonne exécution des travaux et de la sécurité vis-à-vis des riverains. Le maire de Reyrevignes est informé.

Cependant, et afin de fonder une éventuelle intervention, j'ai sollicité après nos échanges le conseil de M. l'architecte des Bâtiments de France quant à une éventuelle classification du four à protéger et des conditions pour ce faire. Ayant lui-même été saisi sur ce dossier, il a transmis au service Patrimoine de la DRAC compétent une demande d'expertise. Ces éléments sont attendus.

Tels sont les éléments que je suis en mesure de vous communiquer.

Bien cordialement,

Françoise Montyne
Secrétaire générale de la sous-préfecture de Figeac

- **Le conseil municipal de Cambes a voté à l'unanimité le principe de sauvegarde de l'ancien four de la tuilerie**